

Distr.
GENERALE

TD/B/WG.2/6/Add.1/Part II/Corr.1
2 février 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Groupe de travail spécial sur l'efficacité commerciale
Troisième session

Genève, 2 mai 1994
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

FACILITATION DU COMMERCE

PROJET DE PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'AMELIORATION DES PRATIQUES COMMERCIALES

Rectificatif

Page 14, paragraphe 15.6, modifier le texte des principes directeurs
comme suit :

Principes directeurs : L'inspection avant expédition devrait être
considérée comme une mesure temporaire.
Les gouvernements qui l'exigent pour les
importations devraient être encouragés à
simplifier les formalités d'inspection.
A l'égard des exportateurs habituels et
agréés, le prélèvement aléatoire
d'échantillons et les inspections
périodiques devraient être la règle.
